



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2015**

PRESENTS :

TEYSSIER Robert - DESFONDS Jean-François - GRAND Christelle - BAIGUINI Béatrice - MOUNIER Nathalie - BERGER Marie-Antoinette - BERTAIL Francine - MARITAN Claudius - JACQUIN Noëlle.

ABSENTS EXCUSES:

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François DESFONDS.

ORDRE DU JOUR :

- 1/Approbation du Compte Administratif budget CAS 2014
 - 2/Approbation du Compte de Gestion du receveur municipal pour Budget CAS 2014
 - 3/Affectation des résultats de l'exercice 2014
 - 4/Vote du Budget Primitif 2015 CAS.
- .-----

1/ Approbation du Compte Administratif budget CAS 2014

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François DESFONDS, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 après s'être fait présenter le compte administratif 2014 pour le budget CAS :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote et arrête les résultats définitifs tels qu'ils ont été résumés.

Vote du conseil d'administration : Pour : 8 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

2/ Approbation du Compte de Gestion du receveur municipal pour Budget CAS 2014.

Le conseil d'administration du Centre d'Action Social, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 ainsi que les décisions modificatives 2014 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014, par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du conseil d'administration : Pour : 9 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

3/ Affectation des résultats de l'exercice 2014

Le conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 qui fait apparaître les résultats globaux suivants :

- Section d'exploitation un déficit global de -111.83 euros
- Section d'investissements un excédent global de 609.79 euros

Décide sur proposition de Monsieur le Maire de reporter :

En dépenses d'exploitation au compte 002 le déficit global de 111.83 euros

En recettes d'investissements au compte 001 l'excédent global de 609.79 euros.

Vote du conseil d'administration : Pour : 9 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

4/ Vote du Budget Primitif 2015 CAS.

Monsieur le Maire, président du CAS, présente aux membres du conseil d'administration du CAS le budget primitif 2015.

Après report en dépenses d'exploitation du déficit global de 2014 et en recettes d'investissements de l'excédent de 2014, les membres du CAS votent le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 2850.00 euros
- Section d'investissement : 609.79 euros

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le budget CAS 2015.

Vote du conseil d'administration : Pour : 9 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 35.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu de la séance publique est affiché dans la huitaine.

Saint Romain les Atheux, le 14 avril 2015
Le Maire – Robert TEYSSIER

